

Questions au Feuilleton

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, j'ai en main une pétition signée par des femmes de la localité de Golden en Colombie-Britannique, localité se trouvant dans la circonscription de Kootenay-Est-Revelstoke. Ces femmes s'inquiètent de la prolifération de la pornographie dans différents médias et de l'échec du gouvernement face à ce problème insidieux. Elles demandent au Parlement de prendre position contre le dénigrement des femmes et pour cela, d'adopter le projet de loi, tendant à modifier la loi sur la radio-diffusion, présenté par le député de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald) et débattu récemment à la Chambre.

* * *

● (1510)

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 4840, 5009, et 5025.

[Texte]

LES PROGRAMMES DE FORMATION DANS LA RÉGION DE
RENOUSQuestion n° 4840—**M. Howie:**

Le solliciteur général a-t-il reçu, de la province du Nouveau-Brunswick des demandes relatives à des programmes de formation à l'intention des habitants de la région de Renous, afin de leur permettre de profiter des emplois créés par la construction et l'exploitation subséquente du pénitencier en chantier dans le secteur?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Le solliciteur général du Canada a reçu des demandes, de vive voix et par écrit, de la part du député de Northumberland-Miramichi, qui voulait que la priorité soit accordée aux résidents locaux en ce qui concerne les programmes de formation et l'emploi à la construction et au fonctionnement du pénitencier.

En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada: Le Service correctionnel du Canada a reçu du député de Northumberland-Miramichi et de la province du Nouveau-Brunswick des demandes de renseignements sur les programmes de formation pour les habitants de la région de Renous et les emplois liés au fonctionnement du nouveau pénitencier. En outre, le Service correctionnel du Canada a communiqué avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick afin de déterminer les domaines dans lesquels il y a lieu d'assurer une formation aux futures employés du nouveau pénitencier.

L'ASSURANCE DES ANCIENS COMBATTANTS

Question n° 5009—**M. Heap:**

1. Quand a été créée l'assurance des anciens combattants pour les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale?

2. Quel en est le pouvoir de financement?

3. Quel est le montant des polices de diverses valeurs vendues?
4. Quel était le nombre total de bénéficiaires au 31 décembre 1982?
5. Combien avait-on payé au total en prestations au mois de décembre 1982?
6. Combien de polices sont échues depuis leur achat?
7. Combien de polices actives sont payées?
8. Combien reste-t-il encore à payer sur ces polices?
9. Quel est le total du fonds de réserve accumulé?

L'hon. W. Bennett Campbell (ministre des Affaires des anciens combattants): 1. Le 20 février 1945.

2. La loi sur l'assurance des anciens combattants, S.R., c. 279, art. 1.

3. On a vendu 56,148 polices d'une valeur de \$500 à un maximum de \$10,000.

4. Il y en avait 12,560.

5. On avait payé \$36,011,031.

6. Il y en a 2,375.

7. Il y en a 8,999.

8. Il reste \$24,070,700.50.

9. Le total est de \$27,432,775.97.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU FRANÇAIS EN LOUISIANE

Question n° 5025—**M. McKenzie:**

1. Le consulat général du Canada à la Nouvelle-Orléans a-t-il accordé des subventions au Conseil de développement du français en Louisiane et, le cas échéant et à ce jour, quel en est le montant total?

2. Depuis combien de temps le consulat général subventionne-t-il le Conseil?

3. D'autres organismes américains reçoivent-ils des fonds par l'entremise du consulat général du Canada ou d'autres représentants du Canada aux États-Unis pour l'enseignement du français et, le cas échéant, a) quel est le nom de chaque organisme, b) où se trouve-t-il aux États-Unis, c) à ce jour, combien chaque organisme a-t-il reçu du représentant canadien?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le ministère des Affaires extérieures ne verse pas de subvention au Conseil sur le développement du français en Louisiane (Council of the Development of French in Louisiana (CODOFIL)). Cependant tout comme la France, la Belgique, le Québec et le Nouveau-Brunswick, le ministère coopère avec le CODOFIL à la mise en œuvre de certains programmes visant à la promotion de la francophonie dans le domaine culturel:

a) un programme d'animation culturelle, lancé en 1980/1981 et dont le coût en 1983/1984 est de \$15,000; b) un programme de bourses en coopération avec l'université de Moncton, mis sur pied en 1982/1983 et dont le coût cette année sera de \$8,500.

Le ministère s'associe également en collaboration avec le conseil représentant les Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre (ACTFANE) et avec l'Association des Franco-Américains (AFA) à la poursuite de programmes culturels dont les retombées pour le Canada ne sont pas négligeables notamment sur le plan des échanges humains. Le coût de ces programmes cette année s'élève à \$12,000.